

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1972)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



I. Commentaire général

Compte de résultats

Les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes sont récapitulés ci-après, abstraction faite des débits et des crédits internes. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement de ceux qui se trouvent dans les deux comptes, mais ils concordent avec les données de l'aperçu chronologique figurant à la fin de cette partie.

	1970	1971	1972
	Millions de francs		
Produits du transport des voyageurs	636,4	657,0	721,9
Produits du transport des marchandises	978,4	981,1	1146,1
Total des produits de transport	1614,8	1638,1	1868,0
Autres produits	211,7	326,0	356,7
Total des produits	1826,5	1964,1	2224,7
Charges de personnel	1108,8	1261,1	1407,7
Dépenses de choses	380,9	411,9	459,8
Amortissements d'immobilisations	214,2	216,0	224,9
Frais de capitaux	118,9	129,1	150,0
Total des charges ordinaires	1822,8	2018,1	2242,4
Excédent de produits	3,7		
Excédent de charges		54,0	17,7
Solde actif de l'exercice précédent	0,9	4,6	—
Bénéfice net disponible	4,6		
Déficit à couvrir par un prélèvement sur la réserve légale		49,4	17,7
Solde actif	4,6	—	—

Par rapport à 1971, la somme des produits s'est accrue de 260,6 millions de francs ou 13,3%, 64,9 millions provenant du service des voyageurs, 165 millions du secteur des marchandises et 30,7 millions des autres postes. En ce qui concerne les transports, l'amélioration résulte surtout de l'ajustement des tarifs, de certains changements de structure et de l'expansion du trafic marchandises. L'augmentation des autres recettes, qui comprennent aussi les cent millions de francs versés par la Confédération en compensation des charges de service public, est due pour l'essentiel au fait que les prestations fournies à des entreprises ferroviaires et à des tiers ont été, comme les loyers et fermages, d'un meilleur rendement.

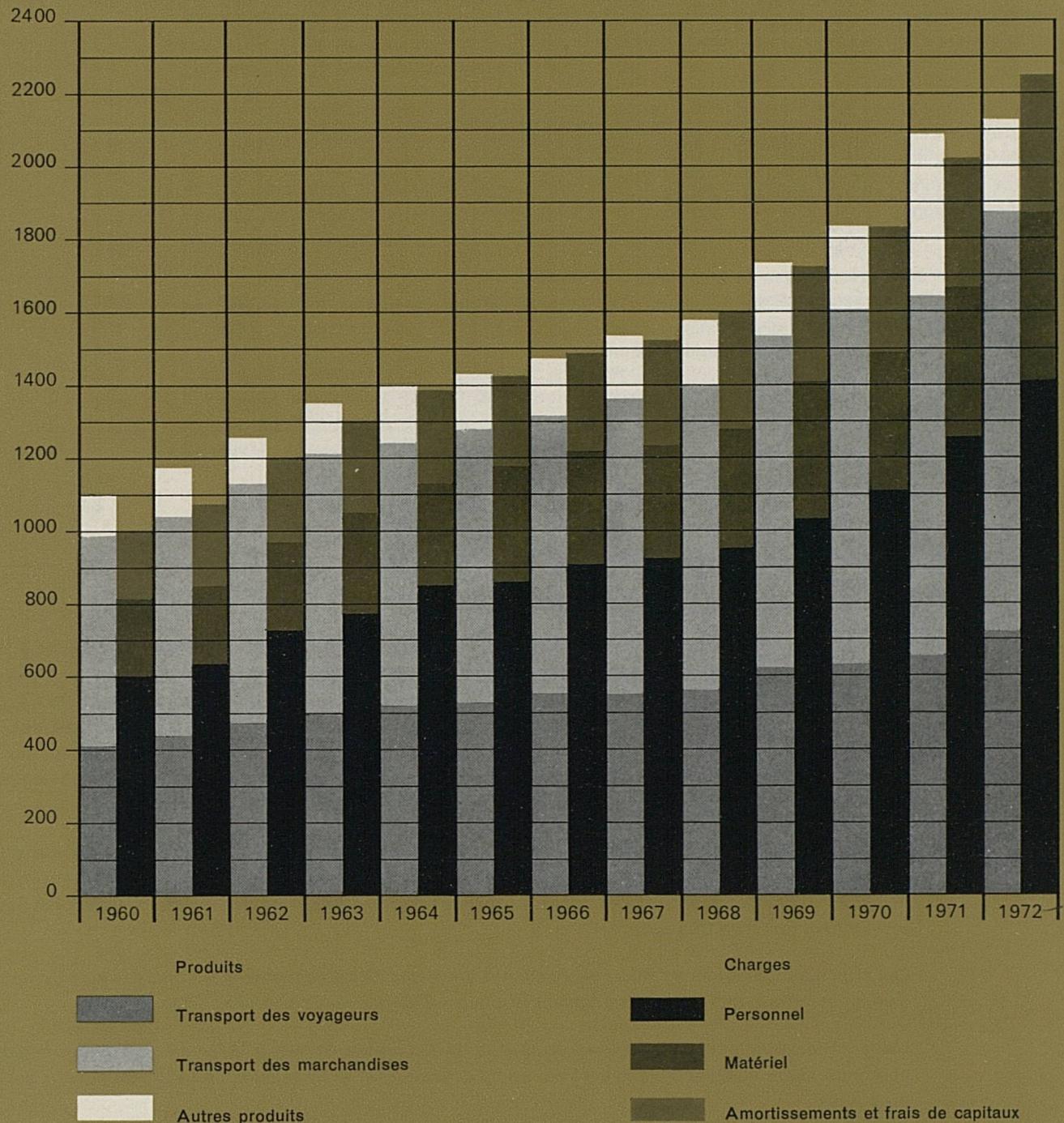
La croissance des charges, de 224,3 millions de francs ou 11,1%, est un peu en retrait sur celle des produits, mais son taux est plus élevé qu'en 1971. Dans ce montant, 146,6 millions de francs sont des frais de personnel, 47,9 millions des dépenses de choses, 8,9 millions des amortissements d'immobilisations et 20,9 millions proviennent des frais de capitaux.

Les principaux facteurs de l'alourdissement des dépenses de personnel sont la compensation du renchérissement et le treizième mois de traitement (v. chap. «Charges de personnel», p. 55).

L'effectif moyen des agents a certes progressé de 189 unités de 1971 à 1972, mais ce chiffre englobe 164 apprentis. Sans eux, l'accroissement est de 0,1% seulement et reste ainsi de 1,8% inférieur aux prévisions du budget.

L'augmentation des dépenses de choses reflète principalement la montée des prix, puis le développement des achats d'énergie de traction.

Le compte de résultats de 1960 à 1972 (en millions de fr.)



L'excédent des charges s'inscrit à 17,7 millions de francs, après avoir été de 54 millions en 1971. Il doit être couvert par un prélèvement sur la réserve légale, qui retombera ainsi à 32,2 millions. Une fois de plus, le capital de dotation, de 800 millions de francs, ne peut pas être rémunéré.

Au budget figurait un modeste bénéfice de 3,4 millions de francs. L'aggravation par rapport aux prévisions est dès lors de 21,1 millions, ce qui correspond à 1% de l'ensemble des charges.

Charges de personnel Les dépenses de personnel, qui constituent 63% des charges ordinaires, sont présentées globalement ci-après, quel que soit le compte débité (compte d'exploitation, de construction, de magasin, etc.). Les éléments de ce poste ont évolué comme il suit:

	1970 Fr.	1971 Fr.	1972 Fr.
Traitements et salaires	707 806 422	759 386 373	805 463 712
Allocations de renchérissement sur ces montants	53 283 061	108 324 633	180 015 474
	761 089 483	867 711 006	985 479 186
Indemnités de résidence	22 520 852	26 320 657	30 478 527
Allocations pour enfants, y compris la compensation du renchérissement	36 094 372	37 297 451	38 687 497
Autres éléments des traitements et salaires	9 065 874	12 321 853	12 580 842
	828 770 581	943 650 967	1 067 226 052
Allocations supplémentaires et indemnités	72 938 173	102 661 137	108 266 967
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	41 212 081	42 984 614	43 852 334
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	28 000 000	7 000 000	15 000 000
Contributions à l'AVS, à l'assurance invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	25 671 197	29 907 945	33 735 685
Assurance accidents	18 646 113	21 447 210	23 830 754
Uniformes et divers	7 968 639	8 987 500	9 740 565
	1 023 206 784	1 156 639 373	1 301 652 357
Participation de tiers et du personnel aux frais de personnel	– 12 229 711	– 13 537 272	– 14 660 969
Dépenses pour le propre personnel des CFF	1 010 977 073	1 143 102 101	1 286 991 388
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	22 253 679	33 244 179	35 015 379
Report	1 033 230 752	1 176 346 280	1 322 006 767

	1970 Fr.	1971 Fr.	1972 Fr.
Report	1 033 230 752	1 176 346 280	1 322 006 767
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique	30 748 538	30 487 701	30 069 252
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34 300 000	34 300 000	25 763 799
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	10 503 519	20 005 968	29 901 080
Total des charges de personnel	1 108 782 809	1 261 139 949	1 407 740 898

En vertu de la loi fédérale du 28 juin 1972 qui modifie le statut des fonctionnaires, il a fallu, dans l'attente de l'entrée en vigueur du nouveau régime, accorder au personnel une treizième mensualité sous la forme d'une allocation unique, non assurable, complétée par un rappel sur l'indemnité de résidence.

En conformité de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 octobre 1972, l'allocation de renchérissement de 14,5% servie chaque mois depuis le début de l'année a été relevée par un versement unique de 7,5%. Il en est résulté une compensation de 22% sur les traitements, les allocations pour enfants et les rentes, qui correspondent de ce fait à un indice des prix à la consommation de 128,1 points (base 100 en 1966).

Allocations supplémentaires et indemnités:	1970 Fr.	1971 Fr.	1972 Fr.
Allocations supplémentaires du personnel roulant	18 688 259	19 725 491	21 406 417
Indemnités pour service de nuit	22 362 074	38 598 257	39 285 318
Indemnités pour voyages de service et déplacements	11 487 802	13 736 111	15 065 102
Indemnités pour service du dimanche	10 115 087	13 939 110	14 961 645
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	2 975 847	4 921 308	5 105 340
Indemnités pour heures supplémentaires	2 011 837	4 338 515	6 795 665
Indemnités diverses	5 297 267	7 402 345	5 647 480
	72 938 173	102 661 137	108 266 967

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payée par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels et d'autres rentrées du même ordre.

Sur la charge supplémentaire de la réserve mathématique datant des années 1962 et 1965, il restait à amortir une somme de 7,1 millions de francs.

Les variations des dépenses de personnel comparativement à 1971 sont dues aux facteurs suivants:

	Millions de francs
Augmentation de l'effectif du propre personnel	+ 5,0
Treizième mensualité	+ 78,0
Non-renouvellement de l'allocation d'automne servie en 1971	- 25,8
Compensation du renchérissement sur les	
- traitements et les allocations pour enfants	+ 66,8
- allocations supplémentaires et indemnités	+ 6,6
- rentes	+ 9,9
Hausse du niveau moyen des rétributions	+ 6,0
Versements uniques à la CPS en raison du gain assuré	+ 8,0
Cessation partielle du paiement des annuités pour l'amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS en raison de l'incorporation, en 1962 et 1965, de l'allocation de renchérissement dans les rentes	- 8,5
Divers	+ 0,6
	<hr/>
	+ 146,6

II. Commentaires des comptes

Compte de construction

Les dépenses de construction, soit 577,2 millions de francs, dépassent les prévisions budgétaires de 26,2 millions ou 4,8%, notamment par suite de la forte hausse des prix survenue pendant l'exercice. De plus, des conditions atmosphériques exceptionnellement favorables ont fait avancer les travaux d'une manière inattendue. L'article «Imprévu», dont les composantes se retrouvent dans les divers chapitres, a été débité d'un million et demi de francs.

Voici, en bref, la justification des écarts par rapport au budget:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – La dépense de 14,2 millions de francs en sus du montant initial de 161,3 millions s'explique à la fois par le renchérissement et par la progression accélérée de travaux en cours. Sur le total de 175,5 millions, une part de 63,7 millions ou 36% a été consacrée aux grands ouvrages de Berne, Lausanne, Bâle et Schaffhouse, aux gares de messageries de Berne Wilerfeld, Dæniken et Zurich Altstetten ainsi qu'au triage de Zurich-Limmattal.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – La somme de 33,3 millions de francs comprend 15,9 millions pour le block de ligne, 9,5 millions pour le réseau interne de télécommunication et 7,9 millions pour la réfection de ponts, de lignes de contact et d'autres équipements de la voie.

Construction de nouvelles lignes et doublements de voies. – Le dépassement de 6,5 millions de francs, sur un total fixé primitivement à 52,7 millions, est dû à la forte impulsion donnée aux travaux de la ligne du Heitersberg, qui doit pouvoir être inaugurée en 1975.

Renouvellement de voies et de branchements. – Le surcroît de dépenses de 1,4 million de francs reflète surtout la hausse des prix.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. – Par suite de l'allongement des délais de livraison, qui a ralenti l'exécution de marchés passés pour des machines et des ustensiles, le montant déboursé est inférieur de 3,3 millions de francs à celui qui était prévu.

Usines électriques. – Les retards enregistrés en 1971 dans la construction du poste convertisseur de Chiètres et de diverses sous-stations ont pu être comblés. Il a en outre été possible de faire face aux besoins accumulés ces dernières années dans le domaine des sous-stations. C'est pourquoi cet article a absorbé 48,2 millions de francs, au lieu des 38 millions envisagés.

Ateliers. – La dépense est restée pour ainsi dire dans les limites des prévisions, la différence en moins étant de 0,3 million.

Véhicules. – Le compte est en retrait de 5,4 millions de francs sur le montant de 194,8 millions figurant au budget, car il a fallu reporter sur l'exercice 1973 des commandes d'engins moteurs et de voitures. De plus, le calendrier des livraisons est toujours sujet à des dérogations.

Le coût des suppressions de passages à niveau est inscrit au débit du budget de construction dans la mesure où les travaux incombent au chemin de fer. Le plus souvent, les fonds provenaient de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, qui est maintenant épuisée; ils ont été virés à un compte spécial, lors de l'allocation des quotes-parts. Les paiements s'étant chiffrés à 13,5 millions de francs en 1972 (1971: 16,4 millions), ces ressources suffiront encore pour faire honneur aux engagements en 1973. A partir de 1974, en revanche, toutes les contributions devront figurer au budget de construction.

Dans les 577,2 millions de francs consacrés à l'équipement, les dépenses de construction et de renouvellement non actives entrent pour 56,2 millions. Elles se retrouvent parmi les frais d'entretien grevant le compte d'exploitation. Avec le produit des amortissements d'immobilisations, soit 224,7 millions de francs, la somme disponible pour l'autofinancement des constructions était de 280,9 millions, ce qui équivaut à 49% des 577,2 millions affectés à cette destination. Pour les 296,3 millions de francs ou 51% manquants, il a été fait appel à des fonds de tiers.

Compte d'exploitation Le compte d'exploitation de 1972 (p. 66 et 67) se présente, comparativement aux deux derniers exercices, comme il suit:

	1970		1971		1972	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Produits	1 794 603 075	100,0	1 930 483 353	100,0	2 189 601 531	100,0
Charges	1 436 636 793	80,1	1 610 486 796	83,4	1 807 092 064	82,5
Excédent	357 966 282	19,9	319 996 557	16,6	382 509 467	17,5

Par rapport à 1971, les produits ont augmenté de 259,1 millions de francs ou 13,4%, les charges de 196,6 millions ou 12,2%, de sorte que l'excédent d'exploitation s'est amélioré de 62,5 millions.

Produits

Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentées au chapitre I, pages 1 à 3.

Quant aux produits accessoires, leur évolution est reflétée par ce tableau:

	1970	1971	1972
	Fr.	Fr.	Fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	44 875 588	47 855 514	61 650 718
Fermages et locations	71 761 992	71 917 327	79 932 300
Autres produits	63 151 361	72 620 403	79 994 665
	179 788 941	192 393 244	221 577 683

De 1971 à 1972, les produits accessoires ont fait un bond en avant de 29,2 millions de francs ou 15,2%, ce qui provient non seulement de l'expansion du volume des affaires et du renchérissement, mais aussi du fait que les prestations en rapport avec le pool international de voitures-lits des réseaux européens sont mises en compte selon le principe des chiffres bruts. A des recettes en hausse correspondent souvent des dépenses de matériel alourdies en conséquence.

Charges

Dans le dernier accroissement des charges d'exploitation, de 196,6 millions de francs, la part du personnel est de 145,7 millions, celle du matériel de 50,9 millions.

Les 23,5 millions de francs qui sont venus s'ajouter au total de l'article «Administration» concernent le personnel et, en majeure partie, les études, essais et projets ainsi que la publicité en faveur du rail.

«Direction et charges générales» ont absorbé 31,6 millions de plus qu'en 1971. Cette différence se répartit entre le secteur du personnel et celui des prestations d'exploitation confiées à des tiers.

Malgré l'aggravation des charges de personnel, la somme affectée à la surveillance de la voie n'a guère augmenté, le déneigement ayant été moins onéreux.

Les dépenses supplémentaires de 66,6 millions de francs pour le service des gares et de 9,4 millions pour l'accompagnement des trains traduisent la hausse des frais de personnel dans des domaines où celui-ci est particulièrement nombreux. Dans le service d'accompagnement, la diminution des effectifs a quelque peu amorti la poussée des coûts.

Etat des frais de traction:	1970 Fr.	1971 Fr.	1972 Fr.
Personnel des locomotives	124 123 134	141 450 402	159 839 592
Courant de traction	73 780 711	83 535 405	90 944 750
Autres frais	22 489 748	26 064 161	28 311 531
	220 393 593	251 049 968	279 095 873

Les frais de traction se sont alourdis de 28 millions de francs. Les causes doivent en être recherchées dans le gonflement des dépenses de personnel et le développement des achats d'énergie consécutif à des conditions hydrologiques défavorables.

Les charges d'entretien englobent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Leur composition est la suivante:

	1970 Fr.	1971 Fr.	1972 Fr.
Entretien des immeubles et installations			
– entretien ordinaire	171 331 258	194 726 430	217 043 771
– construction et renouvellement de la superstructure: dépenses non actives	43 647 057	45 500 020	51 079 164
	214 978 315	240 226 450	268 122 935
Entretien des véhicules	130 115 198	133 346 904	144 326 837
Charges totales d'entretien	345 093 513	373 573 354	412 449 772

Dans l'ensemble, les frais d'entretien se sont encore accrus – principalement en raison du renchérissement – de 38,9 millions de francs, dont 27,9 millions pour les installations et équipements et 11 millions pour le matériel roulant.

Les charges groupées sous «Divers» ont diminué de 2,4 millions de francs, surtout parce que le montant des dommages s'est amenuisé.

Compte de profits et pertes

Comparativement à 1971, l'excédent d'exploitation est monté de 62,5 millions de francs et la charge nette du compte de profits et pertes de 26,2 millions, ce qui améliore le résultat annuel de 36,3 millions. En conséquence, le déficit retombe, d'un exercice à l'autre, de 54 millions à 17,7 millions.

Charges

Les amortissements des immobilisations ont augmenté de 8,9 millions de francs et leur moyenne pondérée s'établit toujours à 3,3% du coût de construction ou d'achat des immeubles, installations et véhicules. Les frais de capitaux, dont la progression de 20,9 millions est due surtout aux nouveaux appels de fonds de tiers, atteignent 150 millions. Le taux moyen des intérêts afférents aux engagements à long terme est passé de 4,11 à 4,22%.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes ont déjà été commentés à propos des charges de personnel, page 55.

Produits

Les amortissements et intérêts englobés dans les charges d'exploitation ne constituent qu'un produit comptable. Ils sont déjà inclus dans les charges des services qui, tels les ateliers et les usines électriques, tiennent des comptes de frais complets, mais ils sont repris en compensation dans la colonne des produits, parce que tous les amortissements et intérêts doivent apparaître dans le compte de profits et pertes.

Les «Autres produits» sont en hausse de 2,6 millions de francs.

Parmi les «Produits divers» figurent 7,8 millions correspondant à la valeur capitalisée du droit de superficie accordé aux PTT pour leur permettre de construire au-dessus des installations ferroviaires de Bâle.

Bilan Actif

Les immobilisations représentaient à la fin de l'exercice considéré 4340,7 millions de francs, c'est-à-dire 310,2 millions de plus qu'un an auparavant. Ce dernier chiffre se décompose de la manière suivante: immeubles, installations et véhicules, 175,7 millions ; ouvrages inachevés, 118,9 millions ; terrains acquis en vue d'extensions futures et participations, 15,6 millions.

Les valeurs réalisables et disponibles s'inscrivent à 705,1 millions, ce qui dénote une progression de 149,8 millions. Les liquidités (espèces, avoirs en comptes bancaires et postaux) se sont accrues de 63,4 millions de francs et la somme de l'article «Débiteurs» dépasse de 54,4 millions le niveau précédent. Quant à la valeur des stocks de matériel, elle est montée de 30 millions.

Les «Autres actifs» se sont contractés de 5,7 millions de francs, retombant ainsi à 112,3 millions. Ils sont formés essentiellement des soldes des décomptes de trafic en suspens et des actifs transitoires (primes payées à la CNA et coût des travaux inachevés).

Passif

Le capital propre de l'entreprise a diminué de 48,5 millions de francs, pour s'établir à 885,6 millions. Le capital de dotation est toujours de 800 millions de francs. La réserve légale, après le comblement du déficit de 1971, ne figure plus au bilan que pour 49,9 millions, mais, lorsque le compte de l'exercice écoulé aura été approuvé, l'imputation de la perte de 17,7 millions la ramènera à 32,2 millions. La réserve pour la couverture de gros dommages, créditee de l'attribution annuelle d'un million de francs, a passé à 35,7 millions.

Les fonds de tiers, en augmentation de 473,9 millions de francs, s'élèvent à 4160,3 millions. Aux engagements à long terme, les 390,5 nouveaux millions de francs proviennent pour 100 millions de la conversion en bons de dépôt à longue échéance d'avoirs en compte courant de la caisse de pensions et de secours, pour 300 millions de prêts de la Confédération, tandis que des obligations d'un montant total de 9,5 millions ont été remboursées à la date fixée.

Pour ce qui est des engagements à court terme, la somme de 790,8 millions de francs reflète un accroissement de 83,4 millions, dont 38,5 concernent les avoirs des institutions de prévoyance et 46,4 la dette en compte courant envers le Département fédéral des finances. Le compte «Créditeurs» s'est en revanche allégé d'un million et demi.

Les provisions, amputées d'un million et demi de francs, n'ont pas été alimentées. Enfin, les «Autres passifs», en s'inscrivant à 115,3 millions de francs, marquent un recul d'un million et demi. Ils comprennent principalement les soldes des décomptes de trafic en suspens et les passifs transitoires. Cet article recouvre en outre le produit des ventes de terrain, ce qui est dû au fait que, depuis 1972, ces opérations sont comptabilisées sans qu'elles se répercutent sur le compte de résultats. Les ressources disponibles à ce titre sont affectées à des compensations en nature.

III. Participations

Seules sont mentionnées ici les entreprises dans lesquelles les Chemins de fer fédéraux sont engagés pour un montant nominal de plus d'un million de francs ou particulièrement intéressés à un autre titre. La valeur nominale de ces participations est de 78,8 millions de francs, ce qui équivaut à 91,2% de celles que le réseau détenait à la fin de 1972 (86,4 millions de fr.).

Usines électriques communes

Au cours de l'exercice de 1971-1972, les Forces motrices de Gœschenen S. A. ont livré 330 millions de kWh, soit 124,7 millions dans le semestre d'hiver et 205,3 millions dans le semestre d'été. Comparativement à 1970-1971, la diminution est, dans l'ensemble, de 58,2 millions de kWh. Un dividende de 4% a été mis en paiement.

L'Usine de l'Etzel S. A. a produit en 1971-1972 en tout 181,4 millions de kWh. Ce chiffre est inférieur de 21,2% à la moyenne enregistrée jusqu'alors; il inclut 95,1 millions de kWh d'énergie d'hiver et 86,3 millions de kWh d'énergie d'été. Le dividende a été maintenu à 5%.

Les Forces motrices de Rapperswil-Auenstein S. A. ont fourni, au cours de l'exercice 1971-1972, 146 millions de kWh (exercice précédent: 171 millions), dont 36% en hiver et 64% en été. Le débit de l'Aar a égalé 67% de la moyenne calculée sur de nombreuses années. Une fois de plus, la société a versé un dividende de 4%.

En 1972, l'apport des Forces motrices de Wassen S. A. s'est chiffré par 252 millions de kWh (1971: 264 millions). Leur dividende, de 5%, n'a pas varié.

La Centrale thermique de Vouvry a écoulé, en 1971-1972, au total 1698,4 millions de kWh, soit 13,6% de plus qu'un an auparavant. L'un des groupes a fonctionné pendant 6071 heures, l'autre durant 5764 heures. Le capital social a été rémunéré au taux de 4%.

Dans son usine de Bitsch, la société d'électricité Electra-Massa a enregistré une production de 26,8 millions de kWh en hiver et de 329 millions en été, ce qui donne un total de 355,8 millions de kWh pour l'exercice de 1971-1972. Elle a distribué un dividende de 4,5%.

Autres entreprises

INTERFRIGO, Société ferroviaire internationale de transports frigorifiques, a vu ses transports se développer de 1,1% par rapport à 1971, si bien que leur nombre s'est établi en définitive à 299 650. Un dividende, inchangé, de 12% a été attribué au capital social de 34,3 millions de francs belges.

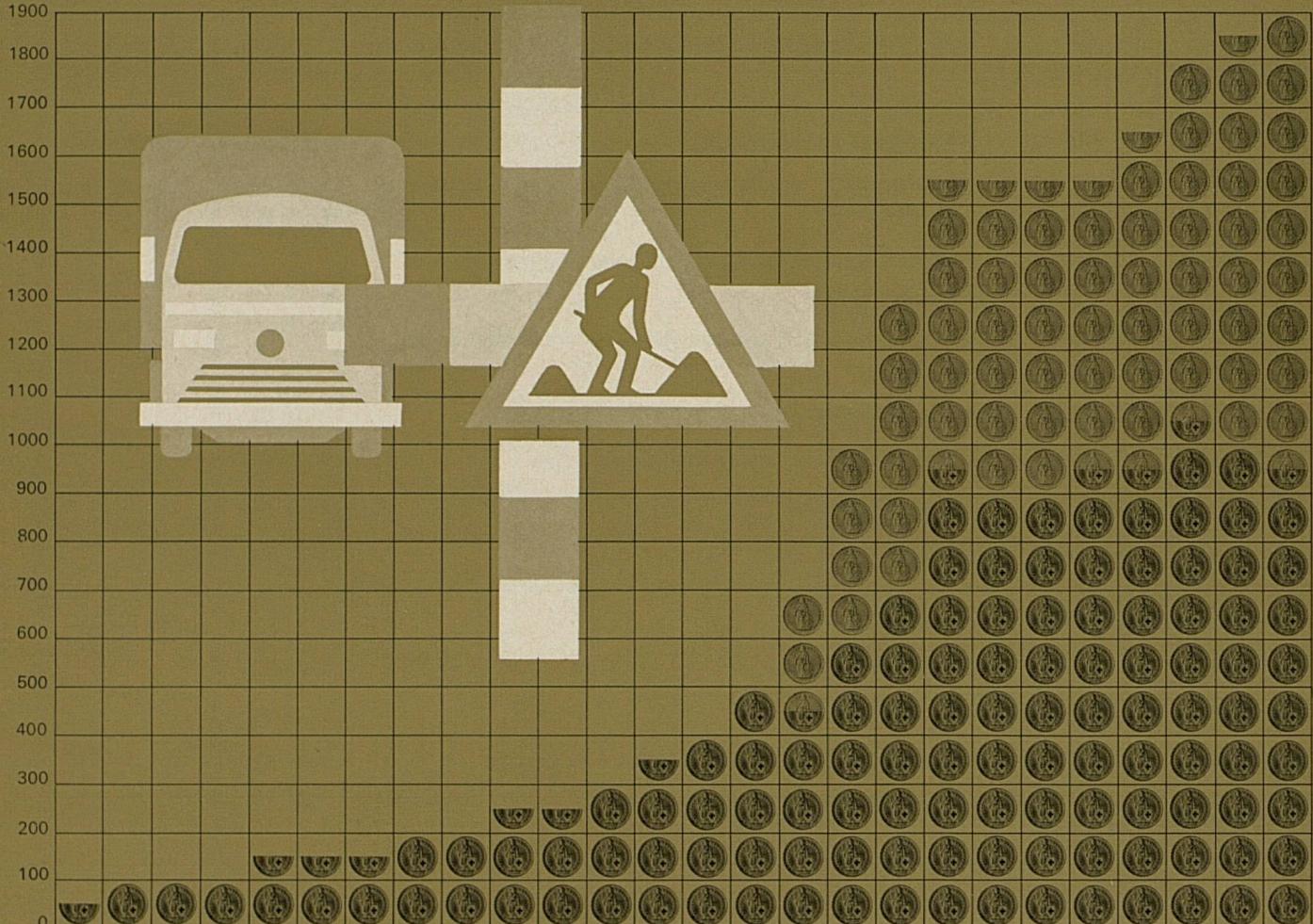
EUROFIMA, Société européenne de financement pour le matériel ferroviaire, a emprunté en 1972, en Suisse et dans divers pays d'Europe, l'équivalent de 604 millions de francs suisses, à moyen et à long termes. A la fin de l'année, le matériel roulant figurait au bilan pour 2146 millions de francs. Le dividende afférent à la part libérée du capital social a de nouveau atteint le maximum statutaire de 4%.

INTERCONTAINER, Société internationale de transports par transcontainers, a acheminé l'an dernier 198 425 de ces conteneurs chargés (1971: 152 149). L'exercice a été marqué par l'adhésion des Chemins de fer de l'Etat bulgare. Les actionnaires ont perçu un dividende de 7%.

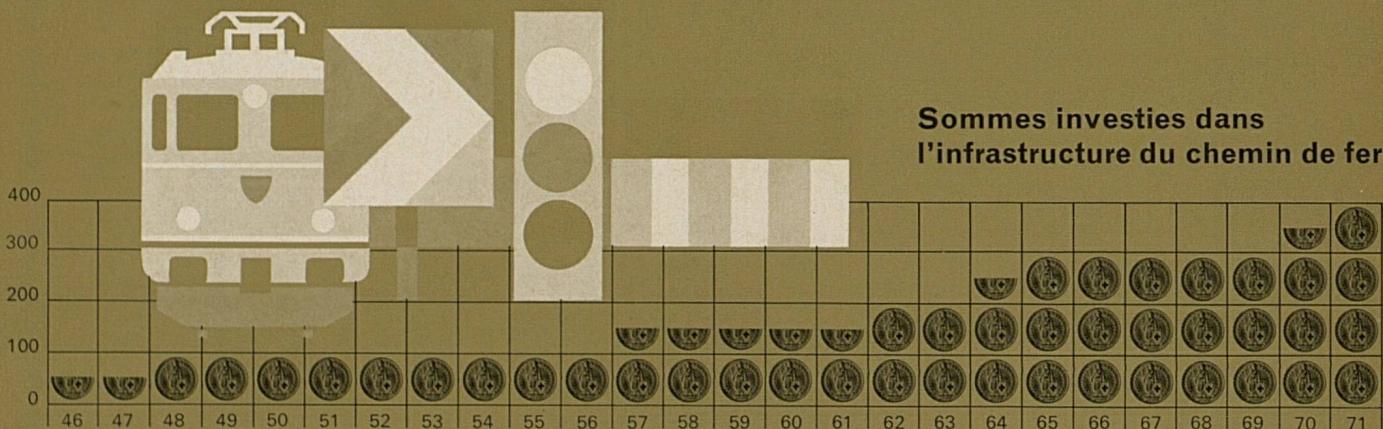
SWISSAIR a produit au total 1485,2 millions de tonnes kilométriques (1971: 1360,1 millions). La demande s'étant développée dans une plus forte mesure, le coefficient d'exploitation est passé à 49,8%. Le dividende a été maintenu à 30 francs par action.

Sommes investies dans l'infrastructure de la route

De 1950 à 1971, le montant des dépenses annuelles de la Confédération, des cantons et des communes pour la construction et l'amélioration de routes – y compris les équipements annexes tels que les croisements dénivélés et les parcs à voitures – est passé de 134,0 millions de francs à 1900 millions. (En clair, part des routes nationales.)



Sommes investies dans l'infrastructure du chemin de fer



Les fonds que les Chemins de fer fédéraux et les autres réseaux du trafic général ont affectés, avec le concours des pouvoirs publics, à la construction et à la modernisation de lignes, de gares et d'installations fixes telles que les bâtiments de service, ateliers et usines électrique ont représenté 97,5 millions de francs en 1950 et 401,0 millions en 1971.

Compte de construction de l'exercice 1972

Compte de 1971 Fr.	Budget de 1972 Fr.	Dépenses de construction pour:	Compte de 1972 Fr.
346 013 700	351 200 000	Immeubles et installations	387 815 326
166 149 935	161 270 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	175 511 415
28 577 254	25 310 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	33 255 731
48 751 660	52 740 000	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	59 158 662
43 297 920	48 000 000	Renouvellement de voies et de branchements	49 418 700
12 254 534	12 780 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	9 474 877
34 302 757	38 000 000	Usines électriques	48 158 682
12 679 640	13 100 000	Ateliers	12 837 259
161 949 512	194 800 000	Véhicules	189 378 373
60 603 307	90 990 000	Véhicules moteurs	74 874 283
65 847 313	51 390 000	Voitures et fourgons	52 676 424
35 498 892	52 420 000	Wagons à marchandises et wagons de service	61 827 666
—	5 000 000	Imprévu	—
507 963 212	551 000 000		577 193 699

Compte de 1971 Fr.	Budget de 1972 Fr.	Imputation des dépenses de construction au débit de:	Compte de 1972 Fr.
458 303 116	495 600 000	Compte des immobilisations et des amortissements	521 026 276
253 531 283	254 100 000	Immobilisations du chemin de fer	275 740 220
32 302 757	35 500 000	Usines électriques	45 658 682
10 519 564	11 200 000	Ateliers	10 249 001
161 949 512	194 800 000	Véhicules	189 378 373
49 660 096	55 400 000	Compte d'exploitation	56 167 423
45 500 020	51 000 000	Immobilisations du chemin de fer	51 079 165
2 000 000	2 500 000	Usines électriques	2 500 000
2 160 076	1 900 000	Ateliers	2 588 258
507 963 212	551 000 000		577 193 699

Compte d'exploitation de l'année 1972

Compte de 1971 Fr.	Budget de 1972 Fr.	Charges	Compte de 1972 Fr.
124 704 590	133 700 000	Administration	148 188 067
1 413 872 569	1 535 800 000	Exploitation	1 589 352 720
102 931 393	116 100 000	Direction et charges générales	134 486 584
25 828 663	26 700 000	Surveillance de la voie	26 674 730
553 812 266	609 600 000	Service des gares	620 442 995
105 250 551	113 600 000	Accompagnement des trains	114 686 987
251 049 968	261 300 000	Traction	279 095 873
1 426 374	1 800 000	Navigation sur le lac de Constance	1 515 779
240 226 450	259 400 000	Entretien des immeubles et installations	268 122 935
133 346 904	147 300 000	Entretien des véhicules	144 326 837
71 909 637	74 100 000	Divers	69 551 277
1 610 486 796	1 743 600 000	Total des charges	1 807 092 064
319 996 557	400 400 000	Excédent d'exploitation	382 509 467
1 930 483 353	2 144 000 000		2 189 601 531

Compte de 1971 Fr.	Budget de 1972 Fr.	Produits	Compte de 1972 Fr.
1 638 090 109	1 844 000 000	Produits de transport	1 868 023 848
656 966 887	726 000 000	Trafic voyageurs	721 912 505
631 339 171	700 000 000	Transport des voyageurs	694 447 756
11 866 902	11 000 000	Bagages	11 124 657
13 760 814	15 000 000	Véhicules automobiles accompagnés	16 340 092
981 123 222	1 118 000 000	Trafic marchandises	1 146 111 343
742 757 222	825 000 000	Wagons complets	880 803 343
188 366 000	240 000 000	Envois de détail	212 600 000
50 000 000	53 000 000	Transports postaux	52 708 000
192 393 244	200 000 000	Produits accessoires	221 577 683
100 000 000	100 000 000	Indemnité de la Confédération pour les prestations en faveur de l'économie générale	100 000 000
1 930 483 353	2 144 000 000	Total des produits	2 189 601 531

Compte de profits et pertes de l'exercice 1972

Compte de 1971 Fr.	Budget de 1972 Fr.	Charges	Compte de 1972 Fr.
215 997 021	217 000 000	Amortissements des immobilisations	224 906 202
992 616	1 000 000	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles	1 004 450
129 087 458	148 800 000	Frais de capitaux	150 023 526
110 094 464	130 200 000	Intérêts des engagements à long terme	126 353 390
18 992 994	18 600 000	Intérêts des engagements à court terme	23 670 136
84 793 669	81 200 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	85 734 132
30 487 701	30 200 000	Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	30 069 252
34 300 000	25 800 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	25 763 800
20 005 968	25 200 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	29 901 080
3 405 370	3 000 000	Autres charges	3 588 438
434 276 134	451 000 000	Total des charges	465 256 748
—	3 400 000	Bénéfice net disponible	—
—	3 400 000	Bénéfice net de l'exercice	—
434 276 134	454 400 000		465 256 748

Compte de 1971 Fr.	Budget de 1972 Fr.	Produits	Compte de 1972 Fr.
4 600 241	—	Solde actif de l'exercice précédent	—
319 996 557	400 400 000	Excédent d'exploitation	382 509 467
36 817 799	38 800 000	Amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation	38 869 585
23 478 410	15 200 000	Autres produits	26 167 383
2 046 237	2 000 000	Produit des terrains acquis en vue d'extensions futures	2 155 148
3 226 266	3 300 000	Produit des participations	3 223 897
11 757 769	7 700 000	Produit des valeurs réalisables et disponibles	12 003 081
6 448 138	2 200 000	Produits divers	8 785 257
<hr/>			
384 893 007	454 400 000	Total des produits	447 546 435
49 383 127	—	Déficit à couvrir par un prélèvement sur la réserve légale	17 710 313
53 983 368	—	Déficit de l'exercice	17 710 313
— 4 600 241	—	Solde actif de l'exercice précédent	—
434 276 134	454 400 000		465 256 748

Bilan au 31 décembre 1972 (avant la mise en compte du solde passif)

Compte de 1971	Actif	Compte de 1972
Fr.		Fr.
4 030 504 007	Immobilisations	4 340 732 845
	Immeubles, installations et véhicules	
7 177 479 541	Coût de construction ou d'acquisition	7 505 186 644
-4 219 282 419	Amortissements	- 4 371 239 963
2 958 197 122	Valeur au bilan	3 133 946 681
844 826 404	Ouvrages inachevés	963 747 163
159 232 636	Terrains acquis en vue d'extensions futures	170 197 471
68 247 845	Participations	72 841 530
555 340 893	Valeurs réalisables et disponibles	705 072 335
39 197 191	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	75 675 076
29 367 783	Banques	56 299 158
263 411 105	Débiteurs	317 835 674
92 816 085	Titres en portefeuille	94 767 937
130 548 729	Approvisionnements de matériel	160 494 490
118 022 733	Autres actifs	112 266 718
49 383 127	Solde passif: déficit à couvrir par la réserve légale	17 710 313
4 753 250 760		5 175 782 211
505 449 813	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers	487 236 367

Compte de 1971	Passif	Compte de 1972
Fr.		Fr.
934 062 673	Capital propre	885 679 546
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000
99 315 673	Réserve légale	49 932 546
34 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	35 747 000
3 686 457 228	Capital de tiers	4 160 380 881
2 979 054 000	Engagements à long terme	3 369 514 000
1 730 000 000	Prêts de la Confédération	2 030 000 000
89 054 000	Emprunts par obligations	79 514 000
1 160 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	1 260 000 000
707 403 228	Engagements à court terme	790 866 881
39 760 187	Département fédéral des finances	86 201 710
368 947 886	Créances des institutions de prévoyance	407 426 093
268 971 371	Créanciers	267 122 777
29 723 784	Autres engagements	30 116 301
15 851 973	Provisions	14 432 934
116 878 886	Autres passifs	115 288 850
4 753 250 760		5 175 782 211
505 449 813	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, dette envers le Département fédéral des finances	487 236 367

Aperçu chronologique

	1946	1950	1952	1954	1956	1957	1958
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	47,7	49,0	50,0	51,8	52,3	52,6
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	15,9	17,1	19,6	20,5	20,5
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	206,4	204,5	212,5	219,3	221,6
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	6012,0	6102,1	6422,7	6732,3	6912,4
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	19,3	20,9	25,1	25,9	24,0
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	2295,3	2676,3	3292,0	3474,9	3262,9
Effectif du personnel nombre de personnes							
7 Propre personnel (moyenne annuelle)	34 572	36 904	37 507	37 483	38 384	39 079	39 517
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 193	1 243	1 261	1 376	1 152
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 700	38 726	39 645	40 455	40 669
Compte de résultats en millions de francs							
Produits							
10 Trafic voyageurs*	258,4	264,7	301,2	306,8	330,2	345,2	353,0
11 Trafic marchandises*	305,4	325,0	369,5	411,8	482,8	514,8	477,8
12 Produits de transport (10+11)	563,8	589,7	670,7	718,6	813,0	860,0	830,8
13 Autres produits	56,4	59,5	70,3	74,4	85,8	89,7	92,1
14 Total des produits (12+13)	620,2	649,2	741,0	793,0	898,8	949,7	922,9
Charges							
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	311,7	327,9	368,2	388,2	404,8
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	23,5	25,0	28,4	31,3	31,4
17 Rétribution du propre personnel (15+16)	248,7	309,8	335,2	352,9	396,6	419,5	436,2
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG et à la CNA	25,9	38,8	37,6	37,4	69,4	43,8	45,1
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,1	46,9	43,2	45,8	48,3
20 Assurance du propre personnel (18+19)	63,1	84,2	84,7	84,3	112,6	89,6	93,4
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	10,2	10,3	12,0	13,3	12,3
22 Total des charges de personnel (17+20+21)	324,5	401,3	430,1	447,5	521,2	522,4	541,9
23 en % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	60,7%	60,6%	61,3%	59,7%	59,8%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	125,2	137,6	158,9	180,7	192,3
25 en % des charges totales	17,7%	18,3%	17,7%	18,6%	18,7%	20,7%	21,2%
26 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	104,1	106,6	123,6	125,1	125,5
27 Frais de capitaux	53,9	51,3	49,5	47,3	46,9	46,5	46,5
28 Total des amortissements et frais de capitaux (26+27)	124,6	127,8	153,6	153,9	170,5	171,6	172,0
29 en % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	21,6%	20,8%	20,0%	19,6%	19,0%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	647,6	708,9	739,0	850,6	874,7	906,2
Résultat							
31 Excédent des produits (14-30)	74,4	1,6	32,1	54,0	48,2	75,0	16,7
32 Charges extraordinaires*	49,0	1,6	24,0	45,3	24,5	51,0	8,0
33 Bénéfice net de l'année (31-32)	25,4	—	8,1	8,7	23,7	24,0	8,7
34 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	—	—	16,0	16,0	—

Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 74 et 75.

1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	55,6	56,3	57,7	58,8	58,8	59,1
22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	28,4	28,6	29,9	30,6	30,9	31,1
223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	226,1	227,0	231,2	230,8	229,6	224,3
6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7877,2	7651,2	7838,6	8071,4	8168,3	8226,4	8306,4
25,5	29,2	30,6	32,2	34,2	35,8	37,1	37,7	38,6	39,7	42,6	45,6	45,4	46,1
3532,2	4043,8	4319,5	4567,7	4874,4	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8	5700,5	6140,2	6592,3	6622,2	6703,4
39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	41 628	41 126	40 806	40 780	40 677	40 444	40 741
1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	930	892	883	871	853	1 117	1 009
40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	42 018	41 689	41 651	41 530	41 561	41 750
364,4	410,0	442,5	474,5	495,7	523,2	537,3	555,3	552,5	566,5	624,8	636,4	657,0	721,9
514,7	582,4	613,3	661,6	712,1	730,9	746,2	764,5	815,1	836,0	924,7	978,4	981,1	1146,1
879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6	1402,5	1549,5	1614,8	1638,1	1868,0
93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	176,6	176,0	194,9	211,7	326,0	356,7
972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2	1578,5	1744,4	1826,5	1964,1	2224,7
430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	700,4	729,6	776,4	819,0	933,1	1055,9
30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	68,8	73,0	76,7	80,6	111,4	117,7
461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	769,2	802,6	853,1	899,6	1044,5	1173,6
58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	74,5	76,8	92,3	111,4	98,6	113,4
50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	64,4	61,8	70,9	75,5	84,8	85,7
109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	138,9	138,6	163,2	186,9	183,4	199,1
11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	19,9	20,1	20,4	22,3	33,2	35,0
582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	928,0	961,3	1036,7	1108,8	1261,1	1407,7
61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%	60,3%	60,2%	60,8%	62,5%	62,8%
196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	316,9	329,0	367,2	380,9	411,9	459,8
20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%	20,6%	21,3%	20,9%	20,4%	20,5%
126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	195,6	205,5	211,5	214,2	216,0	224,9
48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	92,6	98,3	108,1	118,9	129,1	150,0
175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	288,2	303,8	319,6	333,1	345,1	374,9
18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%	19,1%	18,5%	18,3%	17,1%	16,7%
954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1	1594,1	1723,5	1822,8	2018,1	2242,4
17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	— 7,6	11,1	—15,6	20,9	3,7	—54,0	—17,7
8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	—	2,0	—	10,0	—	20,0	—	—	—
9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	— 7,6	1,1	—15,6	0,9	3,7	—54,0	—17,7
8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	—	— 6,1	—	—14,5	—	—	—49,4	—
—	16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—

Aperçu chronologique

	1945	1946	1950	1952	1954	1956	1957	1958
Bilan au 31 décembre après l'affectation du bénéfice ou avant l'imputation du solde passif* en millions de francs	(après l'assainissement)							
Actif								
Immeubles, installations et véhicules								
36 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2528	2651	2758	2809	2868
37 Véhicules	709	736	836	908	1009	1110	1137	1237
38 Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3287	3436	3660	3868	3946	4105
39 Amortissements	942	1101	1593	1781	1970	2174	2281	2382
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1694	1655	1690	1694	1665	1723
41 Ouvrages inachevés	49	61	73	102	72	103	183	197
42 Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	30	30	32	47	53	65
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1797	1787	1794	1844	1901	1985
44 Valeurs réalisables et disponibles	167	193	184	199	173	268	279	236
45 Autres actifs	36	43	17	15	40	49	51	47
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	125	66	—	—	—
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2231	2268
Passif								
Capital propre								
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	—	16	32	48	56	64
50 Fonds de réserve	10	13	15	18	23	38	84	86
51 Capital propre, total (48+49+50)	410	423	415	434	455	486	540	550
Capital de tiers								
52 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1452	1348	1347	1322	1305
53 Engagements à court terme	231	206	238	203	204	246	288	325
54 Capital de tiers, total (52+53)	1806	1754	1732	1655	1552	1593	1610	1630
55 Autres passifs*	95	48	18	37	66	82	81	88
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2231	2268
Compte de construction en millions de francs								
Dépenses brutes								
57 Immeubles et installations*		58,2	88,5	88,6	97,5	111,5	121,2	129,5
58 Véhicules		31,7	48,4	38,7	50,9	61,2	86,1	99,8
59 Total (57+58)*		89,9	136,9	127,3	148,4	172,7	207,3	229,3
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—	—
61 Dépenses de construction non actives*		14,5	26,9	26,2	27,0	30,5	31,1	32,3
62 Montant net des dépenses [59-(60+61)]*		75,4	110,0	101,1	121,4	142,2	176,2	197,0

* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; amortissements d'immobilisations ne se rapportant pas à l'exercice 1961; amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel; provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961; dotation extraordinaire, en 1962, à la réserve pour la couverture de gros dommages; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, etc.

1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
2936	3029	3109	3178	3266	3373	3505	3656	3753	3907	4154	4295	4363	4517
1344	1435	1536	1634	1727	1882	2001	2164	2325	2455	2571	2689	2814	2988
4280	4464	4645	4812	4993	5255	5506	5820	6078	6362	6725	6984	7177	7505
2489	2635	2806	2940	3096	3228	3339	3476	3613	3760	3912	4060	4219	4371
1791	1829	1839	1872	1897	2027	2167	2344	2465	2602	2813	2924	2958	3134
199	193	214	279	366	406	461	483	561	599	567	645	845	964
69	68	72	103	114	132	146	160	173	184	191	195	228	243
2059	2090	2125	2254	2377	2565	2774	2987	3199	3385	3571	3764	4031	4341
272	308	387	390	360	384	419	531	498	513	564	476	555	705
57	62	49	64	88	88	97	88	79	67	76	115	118	112
—	—	—	—	—	—	—	6	—	15	—	—	49	18
2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176
400	400	400	400	400	600	800	800	800	800	800	800	800	800
72	80	96	104	112	120	120	120	114	114	99	99	99	50
88	95	103	115	116	102	92	79	71	56	63	48	35	36
560	575	599	619	628	822	1012	999	985	970	962	947	934	886
1427	1519	1504	1488	1480	1630	1664	2036	2176	2417	2557	2598	2979	3369
294	254	308	421	553	456	501	484	525	492	595	672	707	791
1721	1773	1812	1909	2033	2086	2165	2520	2701	2909	3152	3270	3686	4160
107	112	150	180	164	129	113	93	90	101	97	138	133	130
2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176
128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	264,2	276,9	265,8	272,6	292,9	346,0	387,8
100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	173,7	167,9	165,0	162,1	154,2	162,0	189,4
229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	437,9	444,8	430,8	434,7	447,1	508,0	577,2
0,6	—	3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	6,0	6,0	3,6	—	—	—	—
30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	48,2	46,6	46,4	45,5	46,4	49,7	56,2
197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	383,7	392,2	380,8	389,2	400,7	458,3	521,0

Bilan en général; sans les prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs de 1945: 25,6 millions de francs (résorbé par l'assainissement), de 1966: 6,1 millions, de 1968: 14,5 millions, de 1971: 49,4 millions de francs, et de 1972 17,7 millions de francs.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour le dernier exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses portées à l'actif ou au compte des amortissements.

